



## **Communiqué de presse**

### **Tenue de la 33<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'Administration de la CCG**

Monsieur Mohamed BENCHAAOUN, Ministre de l'Economie et des Finances, a présidé, le mercredi 20 février à Rabat, la 33<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'administration de la CCG. Cette réunion a été consacrée notamment à l'examen de l'activité de l'exercice 2018 et à la fixation des objectifs pour l'exercice 2019 ainsi que des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

A l'ouverture de cette séance, Monsieur le Ministre a rappelé les Hautes Orientations Royales relatives au nouveau modèle de développement pour le Maroc, qui, sur sa dimension économique, doit être en mesure de générer davantage d'inclusion économique et sociale et de créer plus d'emplois et de richesses.

Tout en soulignant les importantes réalisations et les acquis enregistrés par le Maroc en matière de développement économique, comme en témoigne la confiance renouvelée de ses partenaires et des investisseurs internationaux, Monsieur BENCHAAOUN a rappelé également les nombreux défis à relever par notre pays en termes de compétitivité, d'attractivité et de croissance.

Monsieur le Ministre a réaffirmé l'engagement et la mobilisation du Gouvernement de Sa Majesté Le Roi pour créer une dynamique économique vertueuse. Il a aussi souligné qu'un ensemble de mesures en faveur de la relance de l'investissement et de l'amélioration de l'accès au financement des TPME sont en cours d'adoption dans le sillage de la loi de finances 2019.

Parmi ces mesures, figure le relèvement du plafond des crédits accordés par les Associations de Microcrédit (AMC) qui passeront ainsi de 50.000 à 150.000 DH. Pour assurer l'attractivité de cette mesure, notamment en termes de réduction du taux d'intérêt du micro crédit, Monsieur le Ministre a indiqué que la CCG mettra en place des lignes de financement à destination des AMC, qui viendront s'ajouter aux ressources de ces associations pour leur permettre d'octroyer aux TPE formalisées des crédits à des conditions favorables.

Monsieur le Ministre a mentionné également la simplification de l'offre de garantie de la CCG qui sera dorénavant améliorée, regroupée et simplifiée dans l'intérêt des TPME. La nouvelle offre de garantie permet ainsi de répondre aux deux principales problématiques de financement qui se posent aux TPME, à savoir l'investissement et les besoins en fonds de roulement.

En vue d'accompagner davantage le développement des PME, la CCG doublera ses plafonds de garantie au profit des entreprises industrielles et exportatrices ainsi que celles opérant dans le domaine des énergies propres. A condition pour les entreprises bénéficiaires, a-t-il précisé, de disposer d'une gouvernance efficace.

Dans le cadre des mesures destinées à relancer l'investissement, Monsieur le Ministre a précisé que l'accent sera mis pour adresser la problématique de la sous-capitalisation des PME industrielles et exportatrices et ce, à travers le déploiement d'une solution de financement de la CCG sous forme d'un prêt subordonné, à des conditions avantageuses.

Monsieur BENCHABOUN a salué les résultats positifs enregistrés par la CCG au cours des dernières années indiquant que l'extension du périmètre d'intervention de la CCG et la revue de son offre - produits, laissent augurer d'une évolution importante de son activité.

Il a invité à ce titre, tous les partenaires de la CCG (banques, sociétés de financement, associations, acteurs labellisés et fonds d'investissement) à se mobiliser pour renforcer le financement des entreprises et des startups. Il a ajouté que les entreprises doivent à leur tour saisir ces opportunités et s'engager de façon plus dynamique dans l'investissement productif et dans la modernisation compétitive et l'innovation.

Invité à présenter les points inscrits à l'ordre du jour, M. Hicham ZANATI SERGHINI, Directeur Général de la CCG, a exposé les réalisations notamment de l'année 2018, soulignant la dynamique positive enregistrée. Il a présenté les résultats de l'activité globale qui a totalisé près de 26,6 milliards de DH de crédits garantis et octroyés, en progression annuelle de 10%.

Monsieur SERGHINI a précisé également qu'au cours de cette période, l'activité en faveur des TPME a poursuivi son essor en totalisant 20,5 milliards de DH de crédits garantis, soit une hausse de 15% par rapport à l'année 2017, pour près de 10.800 dossiers de financement.

Il a par ailleurs rappelé les réalisations au titre de la première année d'activité de l'offre dédiée à l'innovation prévue dans le cadre du Fonds Inno Invest. Ce dispositif a permis le financement de 59 startups, pour un volume de 41 millions de DH.

En ce qui concerne l'activité dédiée aux Particuliers, elle a connu la réalisation des mêmes niveaux d'activité que l'exercice précédent, mobilisant une enveloppe de crédits garantis de plus de 5 milliards de DH, en faveur de plus de 22.000 bénéficiaires.

Le Conseil d'administration, qui a salué ces réalisations positives, a par la suite approuvé les objectifs de production pour l'exercice 2019, le budget de l'institution pour ledit exercice ainsi que la configuration de la nouvelle offre-produits.

